

ACCOMPAGNEMENTS NOUVEAUX

ET TRÈS FACILES

DU CHANT DES OFFICES

PAR

L'ABBÉ L. JACQUEMIN

Professeur au Séminaire Saint-Charles de Chauny (Aisne)

AVEC

NOTICES EXPLICATIVES SUR LES DIVERS CHANTS

PAR

AMÉDÉE GASTOUÉ

Consulteur de la Commission Pontificale Grégorienne
Professeur à la "Scola Cantorum" et à l'Institut Catholique de Paris

PROPRE DU TEMPS

3E FASCICULE : NOEL-ÉPIPHANIE. II.

Prix : 1 fr. 50 (franco 1 fr. 60)

En vente chez l'Auteur
Séminaire Saint-Charles
CHAUNY (Aisne)

— 1912 —



Ouvrages de M. Amédée GASTOUÉ
pour
l'Enseignement Grégorien

Tracts grégoriens, petites feuilles de propagande. Chaque feuille 0 fr. 10 ; la douzaine 0 fr. 75 ; le cent 4 fr. ; prix spéciaux par mille. (Édition de la Scola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris).

Petit précis de plain-chant romain grégorien, **(cours préparatoire)** 0 fr. 40 ; (De Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris).

Nouvelle méthode pratique, seule entièrement conforme à l'édition Vaticane, (cours élémentaire et moyen). 1 fr. 50 ; (Soc. d'éd. du chant grégorien, 74 et 90, rue Bonaparte et 10, rue Cassette, Paris).

Cours théorique et pratique, un volume grand in-8° de plus de 200 pages, **(cours supérieur)** 6 fr. (Édition de la Scola).

Traité d'harmonisation du chant grégorien, **sur un plan nouveau.** 6 fr. (Janin frères, éditeurs, 10, rue Président-Carnot, Lyon).

Les origines du chant romain, ouvrage couronné par l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un fort volume in-4° de plus de 300 pages. 12 fr. (Picard, éditeur, 80, rue Bonaparte, Paris).

Sous presse :

Histoire du graduel et de l'antiphonaire romain, beau vol. in-12 avec illustrat., (Janin, Lyon).

La BONNE CHANSON

publiée sous la direction de **Th. BOTREL**, contient **tous les mois** environ **10 chansons ou monologues** et autant de poésies, et publie en plus **une pièce de théâtre** se recommandant spécialement aux **Patronages** et aux **Familles.**

Prix du numéro : 1 franc. — Numéro spécial de Noël : 2 francs. — **Abonnement** (France et Colonies) 12 francs ; Étranger 15 francs. — **Correspondance :** 6, Place Saint-Sulpice, Paris.

La Petite Maîtrise

Revue mensuelle de Musique Religieuse

Honorée de la Bénédiction Apostolique

Abbé MARTY, Directeur. Abbé F. BRUN, Rédacteur en Chef.
au Sacré-Cœur (Perpignan).

La Petite Maîtrise comprend deux éditions différentes : 1° l'édition Chant, tous les deux mois à partir de janvier ; 2° l'édition Orgue-Harmonium, tous les deux mois à partir de février.

La Petite Maîtrise-Chant comprend 8 pages de texte et couverture et 16 pages de musique à une ou plusieurs voix : motets, cantiques, pièces grégoriennes, etc Elle s'adresse non seulement aux maîtrises organisées, mais encore aux modestes chœurs de chant de nos paroisses. La musique est écrite avec une rigoureuse simplicité et peut être interprétée avec le minimum d'étude.

Prix de l'abonnement : **3** fr. **50** (étranger **4** fr.) abonnements collectifs à prix réduits : deux exemplaires à la même adresse **6** fr. ; — cinq ex. **15** fr. ; — dix ex. **25** fr. ; — vingt ex. **45** fr. ; — cinquante ex. **90** fr. ; — cent ex. **160** fr. Ces abonnements ont l'avantage d'éviter le travail de copie.

Un numéro **75** cent. (étranger **1** fr.).

La Petite Maîtrise-Orgue, comprend 8 pages de texte et couverture et 8 pages de musique. Abonnement : **2** fr. **50** (étranger **3** fr.) ; le numéro **60** cent. (étranger **75** cent.).

L'abonnement global au *Chant* et à l'*Orgue* est de **5** fr. par an (étranger **6** fr.).

Principaux collaborateurs : Dom POTHIER, Dom L. DAVID, Dom DÉPREZ, abbé C. BOYER, Vincent d'INDY, abbé PERRUCHOT, F. DE LA TOMBELLE, A. LHOUMEAU, GASTOUÉ, F. BRUN, WIDOR, VIERNE, TOURNEMIRE, GIGOUT, FLEURET, etc., etc.

Spécimen contre **0** fr **50** en timbre-poste, Librairie de l'Art Catholique, 6, place Saint-Sulpice, PARIS.

REVUE DU CHANT GRÉGORIEN

Paraissant tous les deux mois

4, Place Vaucanson, 4 — GRENOBLE

« **La Revue du chant grégorien** a pour directeur et pour rédacteurs les grégorianistes les plus compétents... Aucune Revue ne pourrait vous renseigner plus exactement sur ce qui concerne l'Edition vaticane, sur tout ce qui touche au chant de l'Eglise ou qui intéresse le mouvement grégorien. » *(Ami du Clergé.)*

Prix de l'abonnement annuel : France, 4 fr. Union postale, 5 fr.

"PETITES FEUILLES GRÉGORIENNES" DE LA REVUE

Contenant des chants grégoriens pour les Saluts et pour la Sainte Messe

(*Avec traduction française des paroles latines*)

"CANTIQUES GRÉGORIENS"

Prix : l'exemplaire, franco : 0 fr. 10 ; feuilles semblables, la douzaine : 1 franc ; semblables ou assorties, le cent : 6 francs.

Édition *avec accompagnement* (orgue ou harmonium) par M. l'abbé F. BRUN. (JANIN Frères, éditeurs, 10, rue Président-Carnot, Lyon). — Chaque fascicule, comprenant une ou plusieurs petites feuilles. Net 2 fr.

Des spécimens sont envoyés sur demande.

NOTICES EXPLICATIVES SUR LES CHANTS LITURGIQUES

PAR
AMÉDÉE GASTOUÉ
Consulteur de la Commission Pontificale Grégorienne,
Professeur à la " Scola Cantorum " et à l'Institut Catholique de Paris.

I. Du rythme dans le chant liturgique

II. LES NOTES ET LE MOUVEMENT

Une des raisons qui sont cause que le plain-chant a été, en nombre d'églises, si mal exécuté, et depuis si longtemps, c'est la confusion faite trop souvent entre les signes de la notation traditionnelle des mélodies liturgiques, et ceux de la musique moderne.

Ces deux genres de musique sont un peu à l'égard l'un de l'autre, comme deux langues différentes : le français et l'anglais, par exemple, ou le latin et le grec. Or, telle lettre de l'alphabet se prononce, dans une langue, autrement que dans sa voisine, ou encore, comme dans notre écriture ordinaire et celle de l'allemand, s'écrit d'une autre façon. Il en est tout à fait de même ici.

Dans la notation dite moderne, (dont l'origine remonte cependant au moyen âge), chaque « figure de note » a une valeur de temps *différente* de la valeur des autres. Ainsi, les signes suivants représentent des « fractions » de plus en plus petites :

𝅝	𝅗𝅥	𝅘𝅥	𝅘𝅥𝅮	𝅘𝅥𝅯	etc.
1	1/2	1/4	1/8	1/16	

Au contraire, dans la notation liturgique, les différentes formes de notes ont *semblable valeur :*

▪	▪	♦	▪	etc.
1	1	1	1	

Pourquoi ? c'est que, dans la notation mesurée ou proportionnelle, on a voulu représenter aux yeux *combien* chaque note vaut de temps ; tandis que, dans la notation liturgique, la forme indique *comment* chaque son s'unit à ses voisins.

Voilà pourquoi deux sons qui montent ▪ ont des formes autres que deux sons qui descendent ▪.

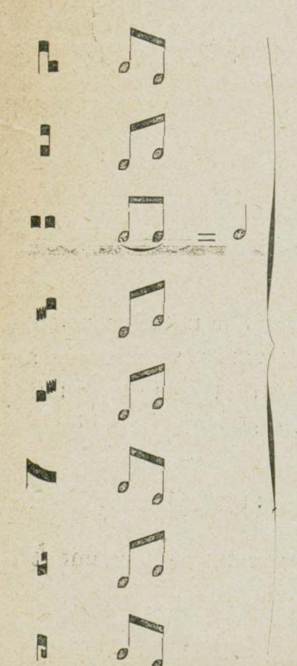
Voilà aussi pourquoi la forme des sons descendants change encore s'ils sont trois ▪♦♦.

Il y a une autre raison, toute matérielle celle-ci, qui explique certaines particularités dans la forme des signes. C'est depuis le XIIe siècle environ que sont fixés les signes de la notation liturgique *sur lignes ;* à cette époque l'imprimerie était inconnue, il fallait copier à la main. Or, prenez une plume de « ronde », qui représente assez bien ce qui servait alors à écrire, et tracez les caractères des notes du plain-chant. Vous verrez que votre plume, tout naturellement, tracera les carrés ▪▪, les losanges dans les groupes descendants ▪♦♦, (ils ne s'emploient pas autrement), les gros traits qui joignent les notes dans les *porrectus* ▪, et que l'imprimerie a conservés.

Ainsi, comme dans un alphabet ordinaire, le le même son peut-être représenté par différents signes, ex. : *co, ko, quo,* et le même signe peut exprimer différentes choses, comme *e* qu'on prononce en français *e,* en latin *é* ou *è*, en anglais *i,* etc.

Donc, dans l'exécution du plain-chant, ne nous occupons pas des figures de notes pour les faire durer plus ou moins longtemps. La *losange* n'est pas plus rapide que la *carrée,* et, dans un groupe

de notes, la *caudée* n'est pas plus longue que les autres. C'est pourquoi, en *traduisant* en notation moderne les « neumes » grégoriens, les groupes suivants, *au cours d'une phrase* (1), se rendront uniformément par des notes semblables :



Tout cela, ce sont des notes, des groupes d'analogue valeur : tous renferment deux éléments, tous représentent deux temps. Mais la notation liturgique exprime aux yeux, avec clarté, de quelle façon leurs sons doivent être groupés ou exécutés.

Ces explications, ces transcriptions ne signifient point cependant qu'il faudrait s'efforcer de conserver à chaque note une valeur rigoureusement égale, comme sont, par exemple, les battements d'un métronome. Non. *C'est une grosse faute*, dans une antienne, dans un répons liturgique transcrits en notes modernes, *de chanter les croches (ou les noires) mathématiquement égales*. C'est la même faute que commettrait celui qui, en lisant, donnerait exactement à toutes les lettres et syllabes la même valeur. On dirait qu'il *ânonne* ; en chantant, il *martelle*, c'est la même chose.

Il faut conserver dans le chant le *phrasé* dont nous parlions au dernier fascicule (2e du Propre du Temps). Celui qui sait *bien lire, bien phraser*, chantera avec aisance. Il exécutera les groupes de deux, de trois notes, de la même façon qu'il lit les mots de deux, de trois syllabes, en marquant doucement leur *accent*, en *liant* les sons qui les composent, en adoucissant les notes qui ne doivent pas être appuyées.

C'est ainsi qu'il fera ressortir le sentiment inclus dans la phrase musicale : il chantera *avec expression*, avec l'expression juste qui convient à la mélodie qu'il exécute.

*
* *

Quel est, maintenant, le *mouvement*, c'est-à-dire le plus ou moins de rapidité ou de gravité, qui convient à l'exécution du chant liturgique ?

Les uns, en effet, sont persuadés qu'il faut le chanter lentement ; d'autres, au contraire, croient chanter « à la grégorienne » en allant le plus vite possible, sans s'arrêter ; il en est enfin qui adoptent un mouvement posé, mais qui le conservent indifféremment dans tout ce qu'ils interprêtent. Ni les uns, ni les autres ne sont dans le vrai.

Il y a encore une autre théorie. Nous ne savons qui a imaginé d'ériger en règle de proportionner la lenteur ou la rapidité des chants au plus ou moins de solennité de la fête, de telle sorte que ce qui est férial est rapide et ce qui est solennel est lent !

C'est le genre de chaque chant qui détermine le mouvement avec lequel on doit l'exécuter.

En général, le mouvement des mélodies liturgiques doit être *plutôt vif* que lent. Voici les principaux degrés de ce mouvement :

1. Les *hymnes* et les *proses*, *modéré*.

2. Les *antiennes solennelles*, comme celles de la messe (introït, communion), et les *répons*, d'un mouvement *aisé* et *modéré* à la fois ; leurs *versets*, *plus vifs*.

3. Les *antiennes ordinaires*, *assez vif*.

4. Les *psaumes*, *plus vifs* que l'antienne.

5. Les chants neumés ou *vocalisés*, *très* vivement : plus ces chants sont ornés, plus le mouvement est rapide. Ainsi, le *verset* du graduel s'exécutera plus rapidement que son répons ; et le verset de l'alleluia, plus rapidement encore.

Dans les chants de l'Ordinaire de la Messe, le *Gloria* et le *Credo* seront bien enlevés, et les autres dits assez posément, d'un mouvement plutôt modéré.

---

(1) Nous disons au cours d'une phrase, parce que, parmi ces neumes ou groupes, plusieurs peuvent se rencontrer *à la fin* d'un membre de phrase ou d'une phrase et subir, comme on le verra, un allongement dû, non à leur forme, mais *à leur position*. Ce qui revient à ceci : *par eux-mêmes, les neumes valent autant de temps qu'ils renferment d'éléments:* 1 temps; 1 temps; 1 temps ; 2 temps, (un pour chaque note) ; 4 t. etc.

De plus, *en certains cas, plusieurs peuvent devenir longs par position.*

II.

Le Temps de Noël-Épiphanie, 2.

Nous avons laissé le temps de Noël, avec le fascicule précédent, au 27 décembre. Le lendemain 28 est encore fête : car tous les jours entre Noël et l'Épiphanie sont pour ainsi dire une festivité ininterrompue; les mémoires des Saints que ces jours renferment, participent au même caractère, et leurs offices sont même, souvent, partagés entre l'objet de leur solennité et le temps que l'on célèbre.

SS. Innocents.

La fête des saints Innocents offre, à la messe, plusieurs particularités.

Quand elle est célébrée en semaine, en effet, l'Église, tout en commémorant les bienheureuses âmes des pauvres enfants massacrés par Hérode, s'associe au deuil de leurs mères. Aussi, on n'y chante pas le *Gloria in excelsis*, et, à la place de l'*Alleluia*, il y a un Trait, ainsi qu'aux jours de pénitence ou de tristesse.

Toutefois, si cette fête tombe au dimanche, on y exécute le *Gloria* et l'*Alleluia* comme d'habitude.

Les plus expressifs des chants de cette messe sont : 1° le *graduel* dont le joyeux verset exprime la joie des « âmes qui, comme le passereau, ont échappé au filet rompu des chasseurs » ; 2° la *communion*, dont la sobriété et la concision retracent d'une manière admirable comment le pays de Rama résonna des plaintes des mères « qui ne voulaient point être consolées ».

C'est d'abord la « voix entendue dans Rama » : l'antienne débute sur la quinte de la finale par un son prolongé comme un appel, et la première incise musicale se déroule tout entière autour de cette dominante sur laquelle elle reste suspendue. Puis, devenant plaintive, la mélodie descend vers la tierce et s'y arrête. Marquez l'accent sur la longue de *plorátus*, ralentissez un peu *ululátus* puisque c'est la fin d'une grande phrase : n'entendez-vous pas les sanglots des mères? Vous ne pourriez trouver d'harmonie imitative plus parfaite. C'est seulement à la fin de la seconde phrase que la mélodie descend jusqu'à la finale. La note longue et accentuée qui commence la dernière phrase, souligne encore le sens du verbe *nóluit*, de même que le nouveau repos sur la tierce, au mot *consolári*, et les groupes du mot *quia* traduisent une dernière fois le désespoir de Rachel.

Dans ce genre de pièces où l'union est si parfaite entre le texte et la mélodie, on comprend combien il importe de prêter attention au sens des paroles, afin de leur donner la juste expression qu'elles comportent, sans toutefois se départir jamais de la sobriété que réclame le chant d'église.

Pour former de jeunes chantres, il ne saurait y avoir de meilleure leçon que celle qui consiste à détailler devant eux, après en avoir expliqué le sens, la pièce qu'ils ont à exécuter, comme nous venons de le faire pour ce petit chef-d'œuvre.

Le Dimanche dans l'Octave de Noël, ou la Vigile de l'Épiphanie.

La collection que nous publions ne renferme ni la fête de S. Thomas de Cantorbéry, ni celle de S. Silvestre, car désormais, (à partir de 1913), en vertu des instructions de Pie X, on reviendra à l'ancien usage, qui veut que le dimanche l'emporte sur les fêtes ordinaires des Saints. Par conséquent, que les 29, 30 ou 31 décembre tombent un dimanche, on célèbrera toujours l'office de ce dimanche, dont deux des chants de la messe ont déjà été dits à la messe de l'aurore, à Noël.

On répète encore le même office le 5 janvier, vigile de l'Épiphanie.

La Circoncision et l'Octave de Noël.

La messe du 1er janvier est la même que celle du jour de Noël, (voir 2e fascicule), à part l'*Alleluia* ℣. *Multifariam*, belle composition du XIe siècle. Cet alleluia, aux vocalises nombreuses et brillantes, sera exécuté d'un *mouvement rapide*. On y remarquera, dans le *jubilus* ou vocalise qui termine le mot *alleluia*, le très curieux passage où la répétition des notes *mi ré* forme une sorte de « trille », terminé par une cadence inaccoutumée, sur l'intervalle descendant *mi sol ;* ce trille sera exécuté un peu plus rapidement, tandis que le neume *sol ré* qui le prépare, et la cadence qui le suit, seront au contraire légèrement ralentis. (Nos accompagnements ont transposé ce chant à la quarte grave ; le trille s'y trouve donc sur les notes *si la)*.

Au point de vue de l'histoire et de la liturgie, il est assez curieux de constater qu'à part le titre de ce jour, avec l'Évangile, rien autre ne rappelle le souvenir de la Circoncision de Notre-Seigneur : ce qu'on célèbre avant tout le 1er janvier, c'est l'Octave de Noël, avec une mention solennelle, par les oraisons, de la maternité de Marie.

En effet, dans les siècles lointains où la liturgie n'était pas encore complètement fixée, ce jour n'était pas seulement l'octave de la nativité du Christ : il était aussi consacré à une « station » solennelle en l'honneur de sa Mère. Aussi, plusieurs siècles avant qu'on ait eu l'idée de célébrer sa naissance terrestre (8 septembre), ou son *natale* céleste (15 août), avait-on institué, en l'honneur de Marie, cette « station » du 1er janvier ; elle fut ainsi la première, et resta longtemps la seule fête de la S. Vierge.

ÉPIPHANIE.

On a dit plus haut, à propos de la fête de Noël, (voir 2e fascicule), comment le 6 janvier, dès le temps même des persécutions, fut destiné à célébrer la « manifestation » du Christ parmi les hommes : car « Épiphanie » veut dire « manifestation ».

Cette fête fut d'abord consacrée à honorer la vision de saint Jean-Baptiste au moment du baptême de Notre-Seigneur ; les Grecs, les Russes, et autres nations des mêmes rits la célèbrent encore ainsi ; d'autres églises d'Orient, comme les Arméniens, célèbrent surtout en ce jour la naissance de Jésus. Mais, chez nous, c'est principalement l'adoration du Sauveur enfant par les Mages, qui fait l'objet de la fête de l'Épiphanie.

Les chants de la messe de l'Épiphanie sont fort beaux, et plus encore que ceux de Noël. Liturgiquement, bien qu'elle n'ait pas trois messes spéciales, cette fête est en effet plus grande que Noël, et tous les jours de son octave privilégiée, excluent complètement la célébration d'une autre fête.

L'introït *Ecce advénit* est d'une majesté qui le rend comparable à celui de la messe de minuit. On prendra soin, dans l'exécution, de faire ressortir l'accent de *Dóminus* et de *impérium*, et de ne pas appuyer trop sur le *pressus*, ce qui écraserait les syllabes faibles. Remarquer aussi que, malgré leurs notes qui sont les mêmes, les neumes qui commencent *manu* et *ejus* sont dissemblables : dans *manu*, l'accent mélodique ne se placera pas sur les notes détachées, mais sur le groupe lié *fa-ré ;* dans *ejus*, au contraire, les notes sont toutes liées, et le double *fa* sera d'autant plus appuyé.

Le graduel *Omnes* est extrêmement brillant. La partie réservée au chœur, après l'intonation, semble, par son rythme régulier, imiter la marche des Mages, venant de l'Orient vers Bethléem, tandis que le *Surge* du verset, avec sa rapide vocalise, est un cri de joie, que surmonte encore l'ascension, si expressive, du mot *illumináre*. A *Dómini*, même observation qu'au graduel de Noël. Remarquez l'effet majestueux de suspension, produit par la voix soutenue sur le quadruple *si bémol* de *super*. Comme à Noël, solennisons ce graduel en laissant le soliste achever son verset, et en faisant reprendre le répons *Omnes de Saba* par le chœur.

Alleluia, même mélodie qu'à Noël.

L'offertoire *Reges Tharsis*, d'une majesté souriante, est caractérisé par les nombreux *strophicus* ou notes répétées sur une même syllabe : on se gardera bien de les appuyer. Au début, on pourra, sur la curieuse notation du mot *Tharsis*, progressivement augmenter et diminuer l'intensité du son, en le soutenant seulement sur la caudée ou *virga* qui, ici, est *longue* parce qu'elle est *seule* :

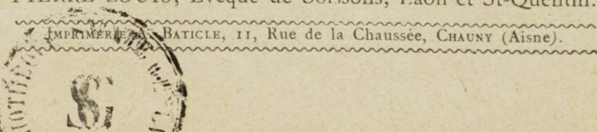
Thar - sis

Nous n'insisterons pas sur les chants du dimanche dans l'Octave, rarement exécutés ; le graduel et l'offertoire (difficiles), comptent parmi les plus brillants de toute l'année liturgique. Ce dernier surtout, avec sa vocalise extraordinaire sur la répétition du mot *jubiláte*, est une merveilleuse pièce, et, pour un soliste, un des meilleurs *exercices de chant* qu'on puisse imaginer.

La messe du IIe dimanche après l'Épiphanie n'est jamais célébrée dans les églises ordinaires ; on fête ce jour-là le Saint Nom de Jésus. (Voir au 1er fascicule du Propre des Saints).

Au IIIe dimanche, la messe, (que des nécessités matérielles ne nous permettent pas de donner en entier), est aussi fort belle. L'introït *Adoráte*, ainsi d'ailleurs que l'*In excelso throno* du Ier dimanche, pourrait fort bien être chanté comme introduction à un salut du T.-S. Sacrement.

NIHIL OBSTAT: VIÈVILLE, chanoine, censeur délégué.
IMPRIMATUR: Soissons, 5 novembre 1912.
PIERRE-LOUIS, Évêque de Soissons, Laon et St-Quentin.



Imprimerie ... Baticle, 11, Rue de la Chaussée, Chauny (Aisne).